

TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

CHÂTELLENIE DE DONZY

LA RIVIÈRE

(COULOUTRE)



Le château de La Rivière, à Couloutre, au cœur du Donziais, date du XVII^{ème} siècle. Il a été édifié sur le site d'un ancien château fort du XIV^{ème}, dont on peut apercevoir la base des anciennes tours.

Ce fief a donné son nom à cette grande famille, qui a essaimé par création de nouveaux fiefs et alliances, dans toute la région. Son plus illustre membre, Charles dit « Bureau » de La Rivière, a été l'intime de deux rois et repose à Saint-Denis aux côtés de Charles V. La famille a atteint une position élevée dans l'Etat et en Nivernais, en dépit de la modestie de son fief d'origine. Ils furent seigneurs de La Rivière, Champallement, Brinon, Perchin (Treigny, 89), Druy (à Druy-Parigny, près Decize, première baronnie du Nivernais), le Puy-Nodé (en Angoumois), les Granges, Champlemy, Cheny...etc.

La fille unique d'Hubert II, baron de la Rivière, l'apporta à François de Choiseul, de la branche de Chevigny, dont la famille le conserva au-delà même de la Révolution.

Le ruisseau qui alimente les douves rejoint le Nohain. Le château a été restauré au XIX^e siècle par la famille de Choiseul, qui l'a aménagé avec des décors de stucs.

Annales du Nivernais, n°32 :

En 1644 un procès oppose, pour des problèmes de droits d'eau, la dame de Ménestreau, Nanvignes et Villiers, Jeanne Desprez, alors veuve du puissant médecin nivernais Aré Brisson, au clan des La Rivière, dont les possessions rayonnent largement autour du château ancestral sis dans la paroisse de Couloutre.

Pour appuyer les thèses de ceux-ci, un certain Pouguet, qualifié de peintre et dont nous ne savons rien d'autre, dresse sur parchemin un grand plan des moulins et cours d'eau entre Entrains et Couloutre ; c'est un détail de ce document reproduit ci-dessous (conservé aux archives de la Nièvre – 1 E) qui montre le village de Couloutre et la forteresse de la Rivière.

Pièce procédurière, on peut dans ses grandes lignes accorder une certaine fiabilité au dessin de Pouguet (qui a dû travailler sur place : le certificat ne varietur a été donné à Entrains) avec tout au plus une tendance à l'exagération : c'est ainsi que dans le croquis du bourg d'Entrains, la maison aujourd'hui dite de l'Amiral, alors toute récente, parfaitement identifiable par ses briques roses et son échauguette, semble trop allongée et flanquée d'une seconde échauguette, qu'elle n'eut peut-être jamais.

Le château de la Rivière, dans la chronique ancienne de cette famille que cite, vers 1640, l'abbé de Marolles « se voir encore dans la garenne : un fort fait de motte, avec de grand fossés tout autour et une tranchée à marcher cinq ou six de front pour y aborder, et l'étang qui est au-dessous... »

Aujourd'hui c'est un bâtiment rectangulaire de style classique, à trois niveaux que dessert une escalier droit entre murs, flanqué de quatre tourelles engagées et cerné de douves au nord, à l'ouest et au sud ; devant la façade orientale s'étend une prairie, que domine le coteau forestier. La double question se pose donc : à quelles dates fut rasé le vieux château et construit le nouveau ?

Les barons de la Rivière furent dès le XIII^{ème} siècle l'une des maisons les plus importantes de la province. Famille multiple, aux alliances aussi solides que brillantes, on la trouve implantée territorialement dans le nord-est du Nivernais tout au long de l'ancien régime.

Si Bureau de La Rivière joua un rôle important auprès de Charles V, il y eut toujours des La Rivière auprès de leurs suzerains, les comtes de Nevers, occupant des fonctions administratives, judiciaires ou diplomatiques.

La branche aînée s'éteignit avec Paule, qui, en 1665 apporta en dot la baronnie et le château à François de Choiseul, comte de Chevigny et seigneur de Chassy, unique héritier de l'importante seigneurie morvandelle qu'avaient constitué Jacques et son épouse Marie de Malain.

Dès lors les Choiseul tinrent la Rivière jusqu'en 1868, où la partie sise à Couloutre, Ménéstreau, Perroy et Ciez des possessions nivernaises d'Albéric-César de Choiseul passa à ses neveux Talleyrand-Périgord, puis aux Béarn à la fin du XIX^{ème}. Seigneurs de la Rivière, mais aussi de Chassy, Giry et plus tard Sermoise, les Choiseul ne résidèrent, semble-t-il, jamais au château où logent tout au long du XVIII^{ème} puis du XIX^{ème} siècle, leurs régisseurs.

Pendant la bourrasque révolutionnaire ils n'émigrèrent pas et conservèrent donc la totalité de leurs possessions nivernaises. Mais c'est à cette époque que doit remonter la disparition du château médiéval.

En effet le 13 octobre 1793 Fouché, alors dans la Nièvre, prend un arrêté ordonnant la démolition de tous les symboles de l'ancienne féodalité : armoiries, colombiers, tours et créneaux, devront disparaître des châteaux. A la date du 30 mars 1794, le registre du Comité de Surveillance de Couloutre donne le procès-verbal de la visite faite au château par l'architecte de Clamecy, Paillard, l'agent national et les membres de la municipalité et du comité, pour « reconnaître quels seraient les signes de féodalité qu'il conviendrait supprimer tant audit château qu'accessoire d'icelui, conformément à la loi... ».

.....

Le château qui apparaît dans cette description est bien évidemment le vieux château féodal qu'a dessiné Pouguet, avec sa grosse tour, ses tourelles, ses barbicanes et son colombier caractéristique ; et le corps de logis qui se devine à l'arrière-plan ouest, proche du colombier, serait le château actuel.

Il faudrait donc admettre qu'il a été construit avant 1644, du temps où les barons de la Rivière résidaient à Couloutre, et non par les Choiseul au XVIII^{ème} siècle comme on le croyait jusqu'alors, datation que tend à confirmer l'épaisseur des murs et l'archaïsme de l'escalier.

Après les mutilations de 1794, les Choiseul, faisant vraisemblablement la part du feu, firent complètement disparaître les ruines, comblèrent la partie est des douves et durent réaménager le château moderne : c'est à cette époque que doit remonter la décoration de stucs et de médaillons dans le goût antique du délicieux salon ovale de l'extrémité orientale, bien maltraité aujourd'hui, et la transformation du colombier en salon de musique.

L'allée d'arbres menant du château à l'église St-Germain de Couloutre, où tant de la Rivière se sont fait enterrer, a disparu il y a une vingtaine d'années.

1/ Bureau Ier de LA RIVIERE (...-v. 1280)

Premier officiellement reconnu.

Sgr de la Rivière et de Champallement, Bailli de Nivernais



En Nivernais : « de sable à la bande d'argent »



La butte et les fortifications de Champallement

Situé sur la Place du village, le château de **Champallement** est bâti sur l'éperon qui regarde la route de Brinon. Au XI^e siècle, un château fort est bâti par la famille de Champallement, qui donne plusieurs évêques (Geoffroy de Champallement devient évêque d'Auxerre en 1052 & ses neveux Hugues II & III évêques de Nevers). La famille de Lespinasse effectue les premières transformations aux XIV^e et XV^e siècles. Tous les biens du fief de Champallement entrent ensuite dans la maison de Mortemart et sont la propriété de la marquise d'Avrincourt, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. A cette époque, des changements sont effectués : le donjon est transformé avec l'adjonction d'un toit, et des fenêtres sont percées. On remarque du côté abrupt de la colline, que le Château conserve son aspect massif. Ses murs de soubassement rappellent sa fonction défensive, elle est due à sa proximité de celui de Montenoison.

X ? **Aremburge PIOCHE, dame de Brinon**¹ (*filie de Guillaume...*)



Château de Brinon-sur-Beuvron

Sous la féodalité, Brinon est sans importance ; le fief dominant est Huban, dont la grosse tour commande l'entrée du Bazois au nord-ouest. En 935, Brinon n'est qu'une villa (hameau ouvert) (villa Briennonis in pago Nivernensi [Gallia Christiana) ; en 1277, il est qualifié « grangia » (domaine) ; le seigneur du lieu est alors Hugues Bezors, gendre d'Agnès de Challement, qui, en 1288, quitte le fief de Brinon à **Guillaume Pioche**, d'une famille de chevaliers puissants du centre du Nivernais. Ce Guillaume y bâtit une maison-fort avant 1291.

2/ Jean Ier de LA RIVIERE

Chvr, sgr de la Rivière et Champallement, sgr de Brinon et de Perchin (à Treigny, Yonne, aucune trace subsistante) par all. (*inhumé à l'Epeau*)



Abbaye de l'Epeau

X **Isabeau de CHASSIN**, dame de Perchin (inhumée à Treigny, Yonne) ²

² Isabeau de Chassin fut enterrée à Treigny (89), dans l'église ; **Marolles p. 489** : 1302 : Jeanne de Couchy, comtesse de Bar et Dame de Puisaye, reconnaît tenir la Motte du Chassin, en foi et hommage de Louis, Cte de Nevers et de Rethel (*Ndlr : il s'agit de Jeanne, dame de Toucy et de St-Fargeau (+1317), fille de Jean de Toucy (+1250 Mansourah) et Emme de Laval, mariée en 1246 à Thibaud II, Cte de Bar, à qui elle apporta la Puisaye.*)

D'où :

- **Jean, qui suit**
- **Bureau II, branche des Granges et de Champlemy, qui suivra en 3bis (voir notice les Granges)**

3/ Jean II de LA RIVIERE

X v. 1320, **Isabeau d'ANGERANT (1300-1363)** (fille de Hugues, exécuteur testamentaire du roi Louis X, et N. de Vaucemain)



d'où :

- **Jean III de La Rivière**, diplomate, premier chambellan de Charles V, sp
- **Charles, qui suit**
- **Isabeau X Guyot de Saint-Verain**, sgr d'Asnois (fils de Guy et N. de Toucy) (**Voir notice Saint-Verain**)

4/ Charles dit « Bureau » II de LA RIVIERE

Chambellan et ami du roi Charles V, conseiller de Charles VI, sgr de Gournay-sur-Marne (1395), la Ferté-Loupière, Charny, et bien d'autres lieux (...-1400 et enterré à Saint-Denis).



Cathédrale d'Amiens

« Il fut de tous les serviteurs de Charles V le Sage le plus proche du souverain. Il était pour Charles V plus qu'un chambellan, il était l'ami du roi. Bureau de la Rivière avait la confiance du souverain. Charles V lui confiait tous ses sentiments, toutes ses pensées les plus intimes, toutes ses peines, toutes ses joies. Ils avaient en commun le même espoir dans l'avenir, ils raisonnaient de façon identique, leurs réactions face aux événements étaient semblables. Comme Charles V, Bureau de la Rivière était de nature modeste, il possédait comme le roi un caractère aimable et était doté d'une grande intelligence. Malgré ses fonctions de chambellan, Bureau de la Rivière

participa de façon active à la gestion du royaume de France, Charles V utilisa ses talents de diplomate, un domaine où excellait Bureau de la Rivière. Charles VI de France, devenu adulte (il n'avait que douze ans à la mort de son père) se souvint des excellents services rendus par Bureau de la Rivière à son père. En octobre 1388 il appela le vieux chambellan au Conseil du roi tout comme Jean Le Mercier ou Jean de Montagu également anciens conseillers du défunt Charles V. Il fut un des marmousets de Charles VI. En 1392, après les premières crises de folie de Charles VI, Bureau de La Rivière fut chassé du Conseil du roi par les oncles du roi et emprisonné. A sa mort en 1400, Bureau de la Rivière comme Bertrand du Guesclin ou Louis de Sancerre eut l'immense privilège d'être inhumé en la basilique de Saint-Denis auprès de son roi qu'il avait servi avec tant de loyauté. »

X v. 1350, **Marguerite d'AUNEAU** (fille de Guy, sgr d'Auneau, d'une vieille famille issue des Le Riche carolingiens, et Marguerite de Pontchevron), d'où post. féminine.



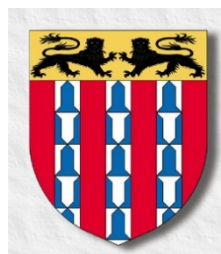
D'où :

- Jean, croisé (+1369)
- **Charles, comte de Dammartin** par all. X1 Blanche de Trie ; X2 Isabeau de La Trémouille, d'où Charlotte, dame de Châtres (en Gâtinais) X Jean de Giverlay
- Jacques, sa
- **Jeanne, qui suit**
- Perrette X Guy de La Roche-Guyon, dame d'Honneur de la Reine Marie d'Anjou

5/ Jeanne de LA RIVIERE (1385-1445)

Dame héritière de La Rivière

X v. 1400, **Jacques Ier de CHATILLON** (+Azincourt), sgr de Dampierre, Amiral de France (fils d'Hugues, sgr de Dampierre et Agnès de Soyecourt)



6/ Valéran de CHATILLON (...-1475)

Sgr de Dampierre

X **Jeanne de SAVEUSE** (*filie de Bon, et Bonne de Boubers*)

3 bis/ Bureau II de LA RIVIERE³

Sgr de Perchin, de Druyes, du Puy et des Granges, oncle du grand Bureau de la Rivière (+ à l'Epau)

X v. 1330 **Agnès LA PAULMIERE**, dame des Granges et du Puy (+ avt 1349) (*filie de N. et nièce de Guillaume Le Paulmier et de Marguerite de La Rochefoucauld, dame du Puy-Nodé*)

D'où :

- **Jean, qui suit**
- *Marguerite X Jean de Boucard, sgr du Puy-Nodé et de Blancafort*

4bis/ Jean II de LA RIVIERE

Sgr du Puy en pie., capitaine de Charles V

X v. 1360 **Agnès de BILLY** (*filie de Philippe de Billy, sgr de Mauregard (près Roissy, 77), et Marguerite d'Yvors*)



D'où :

- *Jeanne X Guillaume d'Asssigny*
- *Hélène X Jean de la Grange d'Arquian*
- **Bureau III, qui suit**

5bis/ Bureau III de LA RIVIERE

Sgr de Perchin, et de Champlemy par all., Capitaine général et gouverneur du Nivernais et du Donziais, Chambellan de Charles VI, chambellan du duc de Bourgogne (...-1415 à Azincourt)

X **Philiberte de CHAMPLEMY, dame de Perchin** (*filie de Guillaume de Champlemy et Marguerite de Saigny, une sœur Amarée, cf. Marolles p. 754*)

D'où :

- **Jean, qui suit**

³ **Marolles p. 753** : Titres de la Rivière - 1349 : Testament de Bureau de La Rivière, chr, sgr de Perchin, lequel élit sa sépulture en l'abbaye ND de l'Epau, du coté de la sépulture de Jean de la Rivière (*ndlr : son père*) et lègue 100 sous de rente à ladite église, et aussi à l'église de Treigny pour faire prier Dieu pour Agnès La Paulmière, jadis sa femme.

- Jacques, sgr de Giry (fief relevant de Montenoison) par all X1 Jeanne Brottier, X2 Jeanne de Longueville, sp

6bis/ Jean III de LA RIVIERE

Sgr de la Rivière (racheté à son cousin Valéran de Chatillon) et de Champlemy, (+ 1468, + à l'Epau), Bailli du Nivernais, Chambellan du duc de Bourgogne.

X 1424, **Alix de LA PERRIERE**, dame de Verneuil (fille d'Huguenin, vcte de Tonnerre, sgr de Quincy, Quincerot et la Boüe, lui-même fils de Philibert et Agnès de Chambon ; et de Catherine de Saigny (ou Seigny en Côte d'Or), elle-même fille de Huot de Saigny (vieille famille bourguignonne, cf. d'Hozier), et Isabelle de Saffres)



Château de Verneuil

7bis/ Jean IV de LA RIVIERE

Sgr de La Rivière et de Champlemy, vcte de Tonnerre et de Quincy, Chambellan des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, Premier Chambellan du duc de Bourgogne.

X 1446 Marguerite DAMAS, dame de Lurcy-le-Val (fille d'Erard Damas, sgr de Marcilly et de Crux, vcte de Chalon, et d'Isabeau d'Avennières, dame d'Anlezy)



Château de Lurcy-le-Val

8/ François de LA RIVIERE (...-1536)

Sgr de La Rivière et de Champlemy, vcte de Tonnerre et de Quincy, sgr de bien d'autres lieux en Donziais et Nivernais...

X 18 mai 1502 **Madeleine de SAVOISY**, dame de Cheney (*filie de Claude de Savoisy, sgr de Seignelay, et de Louise de La Baume-Montrevel*)



D'où :

- Jean, sgr de Seignelay X 1533 Isabeau de Dinteville, d'où post.
- Adrien, sgr de Champlemy et de Cheney X Louise Raguier (*filie de Dreux, sgr de Thionville...*), d'où post.
- Marie X v. 1500 Jean de Pernay, sgr du Magny (**Voir notice Suilly-Magny**)
- **François, qui suit**
- **Jacques, auteur de la branche de La Garde**, sgr de Bassou et Beaumont X 1576 à Dornecy, Léonarde de Loron (*filie de Jacques, sgr d'Argoulais et Marguerite de Lanvault*) (**Voir notice La Garde**) (**Voir notice Favray**)

9/ François de LA RIVIERE (...-1551)

Sgr de Champlemy, et de La Rivière, Vcte de Tonnerre et de Quincy-le-Vcte

X 15 mai 1546, **Marguerite de LA ROERE**, dame de Corvol d'Embernard, de Quincy-le-Vcte, de Colméry et de Lurcy-le-Bourg (*filie de François et Hilaire Raguier*)



10/ Hubert de LA RIVIERE (...-1615 à Couloutre)

Sgr de La Rivière, Vcte de Tonnerre, de Quincy et Bon de Corvol, Chambellan du duc d'Alençon et Gouverneur d'Auxerre.

X 15 oct 1573, **Madeleine de LA RIVIERE** (*filie de Jean, sgr de Seignelay, et Isabeau de Dinteville, branche de l'Auxerrois, issue de François et Madeleine de Savoisy, cf. ci-dessus*)



11/ Claude de LA RIVIERE

Bon de La Rivière et sgr de Champlemy

X Gilberte de CHABANNES (*filie de François, cte de Saigne et sgr de Vergers, et de Valentine d'Armes, dame de Vergers*) (**Voir notice Vergers**)



12/ Hubert de la RIVIERE (1613-1680)

Bon de La Rivière, reconstruteur du château vers 1650, et dernier seigneur du lieu de cette famille

X 1639, **Jeanne d'ELTOUF de PRADINES** (*fille de Christophe et de Jeanne de Roucy*)



13/ Paule de LA RIVIERE, dame héritière de La Rivière

X 10 fev 1655, à Couloutre, **François de CHOISEUL-CHEVIGNY (...-1720)**, bon de Lux, Mis de La Rivière par all. (*filis de Jacques, Bon de Chevigny, et de Madeleine de Malain, Bonne de Lux*)



14/ Hubert de CHOISEUL-LA RIVIERE (1664-1727)

Cte de Chevigny et de la Rivière

X1 20 mars 1691, Marie de LAMBERTIE, sp

X2 28 avril 1711, **Henriette de BEAUVAU (1686-1737)**, dame de Mongauger (*fille de Gabriel-Henri, Mis de Beauvau, et de Marie-Angélique de Saint-André*)



15/ César-Gabriel de CHOISEUL (1712-1785)

Duc de Praslin, Cte de La Rivière, sgr de Mongauger, Ministre des Affaires Etrangères, Ministre de la Marine



César Gabriel de Choiseul-Chevigny, marquis de Choiseul, puis **duc de Praslin** et pair de France (1762), comte de Chevigny et de La Rivière, vicomte de Melun et de Vaux, baron de La Flèche, de Sainte-Suzanne, et de Giry, seigneur de Chassy, né le 15 août 1712 à Paris et décédé le 15 novembre 1785, est un militaire, diplomate et homme d'État français.

César Gabriel de Choiseul est issu de la Maison de Choiseul, une famille noble originaire de Choiseul dans la Haute-Marne, et qui descend des comtes de Lanques. Cette illustre famille a fourni un nombre important de serviteurs au royaume de France, cinq maréchaux, un cardinal, deux évêques, et plusieurs hommes d'État. Son origine remonte au XII^e siècle.

Il est le fils aîné d'Hubert de Choiseul, dit le *marquis de Choiseul*, seigneur et comte de la Rivière, de Chevigny et Couloutre, vicomte de Bouconville, baron de Lux. Il commande un temps le régiment de la Reine, cavalerie, en qualité de mestre de camp. Il est fait brigadier des armées du Roi le 23 décembre 1702. Il meurt le 10 juin 1727.

Sa mère, Louise-Henriette de Beauvau, est la seconde épouse de son père. Elle est la fille de Gabriel-Henri de Beauvau, marquis de Montgauguier, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, duc d'Orléans, et de Marie-Angélique de Saint-André. De cette union naissent deux fils dont César Gabriel est l'aîné et Gabriel-Hubert de Choiseul, le cadet, meurt en bas âge.

Il est lieutenant général de cavalerie, avant de quitter le service en raison de son mauvais état de santé. En 1758, il est nommé ambassadeur de France à Vienne, en remplacement de son cousin Étienne François de Choiseul, comte de Stainville, lorsque celui-ci est appelé au Ministère des Affaires étrangères.

Deux ans plus tard, en 1760, il revient à Paris. Il reçoit, le 13 octobre 1761, ce même ministère du duc de Choiseul, qui le lui remet, en gardant, pour le moment, celui de la Guerre et de la Marine. Il est reçu comme chevalier du Saint-Esprit le 1^{er} janvier 1762. Le duc de Praslin, après avoir négocié de concert avec son cousin, signe le traité de Paris de 1763, par lequel se termine la guerre de Sept Ans, dont les conditions sont en défaveur de la France. Le Canada, l'Acadie et une partie de la Louisiane, que l'on ne pouvait reconquérir, sont cédés aux Anglais mais cet abandon est compensé par la restitution des plus riches colonies françaises. Dunkerque ne peut être soustrait à la présence anglaise; mais, à peine la paix est-elle signée, que se préparent de toutes parts, dans les ports de France, les moyens de balancer un jour la puissance navale des Anglais, et de soulever leurs États d'Amérique.

Le comte de Choiseul est, à cette époque, créé duc et pair, sous le nom de duc de Praslin. Le 8 avril 1766, il rend à son cousin le ministère des Affaires étrangères, et reçoit celui de la marine. Sous son ministère, il répand, parmi les officiers, un vif désir d'instruction, et exige d'eux des connaissances approfondies. Les élèves sont soumis à des examens sévères : Borda est admis dans le corps de

la marine, auquel ses talents devaient être si utiles ; Chabert et La Cardonnie sont chargés de lever, l'un la carte de la Méditerranée, l'autre celle des parages de Saint-Domingue. Deux grands voyages sont exécutés pour s'assurer de la perfection des nouvelles montres marines de Le Roy, et Berthoud, etc. Le duc de Praslin conçoit le projet d'un nouveau voyage autour du monde, qu'un seul Français avait fait jusqu'à cette époque. Il confie ce projet à Bougainville et ne néglige aucun moyen d'en assurer le succès, et de le rendre utile à la navigation et aux sciences.

Lorsqu'il est disgracié, il s'occupait déjà depuis longtemps d'un code de législation pour les colonies, qui tendait à une amélioration progressive du sort des esclaves. Cependant la plus grande activité régnait dans les arsenaux : les ingénieurs portaient l'art de la construction plus loin que les Anglais eux-mêmes. Quelques-uns de ces ingénieurs, demandés par la cour d'Espagne, partent à Cadix, à Carthagène, et jusque dans l'île de Cuba, donner aux Espagnols des leçons et des exemples. Lorsque le duc de Praslin partage, le 24 décembre 1770, la disgrâce de son cousin, il laisse dans les ports 70 vaisseaux de ligne, 50 frégates, et, dans les magasins, les bois et tous les matériaux nécessaires pour accélérer de nouvelles constructions. D'immenses travaux avaient agrandi et fortifié le port de Brest ; et l'artillerie de la marine avait été entièrement régénérée. À l'époque où Louis XV exile ses ministres, tout était prêt pour recommencer la guerre avec une supériorité due à des forces réelles. Il est remplacé par l'abbé Terray.

Nommé membre honoraire de l'Académie des sciences le 15 décembre 1769, il meurt le 15 novembre 1785, à l'âge de 73 ans. À sa mort, son éloge funèbre est dit par Condorcet.

En 1764, il acquiert auprès du fils du maréchal de Villars l'ancien domaine de Fouquet, qui devint alors Vaux-Praslin (Vaux-Le-Vicomte à Maincy); « *homme réservé, impassible et érudit, il n'apporta aucune modification si ce n'est l'actuelle bibliothèque et des aménagements de confort au 1^{er} étage du château. Sa descendance, vénérée par les habitants de la région, conserva le domaine pendant six générations (en 1842, le duc Théobald fit réparer le château; le dôme fut refait). Ils demeuraient très attachés au domaine, mais les jardins n'étaient plus entretenus.* »

X 30 avril 1732, Paris-St-Sulpice, **Anne-Marie de CHAMPAGNE-la-SUZE** (*filie de René Brandélis de Champagne, Mis de Villaines, et de Catherine Le Royer*)



16/ Renaud César de CHOISEUL (1735-1791)

Duc de Praslin, Cte de Chevigny et de La Rivière....etc. Menin du Dauphin, Ambassadeur à Naples, député de la Noblesse d'Anjou aux Etats-Généraux de 1789



Renaud César Louis de Choiseul, 2^e duc de Praslin, né à Paris le 18 janvier 1735 et mort à l'hôtel de Belle-Isle (Paris) le 5 décembre 1791, est un militaire, diplomate, et homme politique français du XVIII^e siècle. Fils de César Gabriel de Choiseul-Praslin (1712-1785) et d'Anne-Marie de Champagne (1712-1783), Renaud César, *vicomte* de Choiseul fut menin du Dauphin et ambassadeur à la cour de Naples.

Déjà héritier du château de Sainte-Suzanne, dans le Maine, qu'il tint de son père³, il rentra en possession du château de Quintin par son mariage (1754) avec Guyonne Marguerite Philippine de Durlfort. Pour montrer l'intérêt qu'ils portent au château moderne de Quintin, ils y font des travaux entre 1785 et 1790, installant notamment l'actuelle salle à manger. Dès 1756, les assemblées de ville s'y tenaient.

Il commence par une carrière militaire, lieutenant en second à 14 ans en 1749 au régiment d'infanterie du Roi, cornette dans le régiment de la Rochefoucauld Cavalerie, il est fait guidon de gendarmerie. Après avoir été colonel aux grenadiers de France le 11 mai 1757. Pendant cette année 1757, début de la Guerre de Sept ans, il commence la campagne dans l'armée du maréchal d'Estrées, il passe sous le maréchal de Soubise et est nommé colonel d'infanterie le 15 septembre 1757 à l'âge de 22 ans. La même année il est blessé deux fois, la première à Hastembeck en chargeant avec la brigade du comte d'Eu, la seconde « qui l'a laissé pour mort douze heures sur le champ de bataille de Rosback (Roszbach) et dont il est resté trois ans estropié ». Ramassé par les troupes ennemies il est fait prisonnier. Le 29 novembre le roi le fait colonel du régiment de Poitou, à charge de le payer 40 000 livres. Son père le marquis de Choiseul essaye de faire intervenir Voltaire en sa faveur auprès du roi de Prusse, en vain puisqu'il reste prisonnier pendant trois ans, avant d'être échangé.

Il est libéré en 1760 et reçoit la croix de l'Ordre de Saint-Louis. En 1761, après un passage auprès de son père à l'ambassade de France à Vienne, il sert à nouveau et en 1762 il participe à deux batailles « à la seconde de laquelle il eut son cheval tué sous lui en perçant avec sa phalange trois lignes Anglaises, et assurant par ce coup de main la retraite de l'armée Française qui était coupée ». Brigadier d'infanterie en 1762, à 27 ans, il est nommé menin du Dauphin.

Pendant le ministère Choiseul, il est d'abord envoyé en mars 1764 féliciter l'empereur, l'Impératrice-Reine et le roi des Romains sur son élection. En avril 1766 il est nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de Naples, où il restera jusqu'en 1771, après la disgrâce de son père. À ce poste, il reçoit le grade de maréchal de camp en 1770, mais ne sert pas en cette qualité.

Il fut élu, le 4 avril 1789, par la sénéchaussée d'Anjou, député de la noblesse aux États généraux de 1789. Grand seigneur « libéral » nourri de *l'Encyclopédie*, favorable aux idées nouvelles même les plus avancées, sa correspondance, en est la preuve, le vicomte de Choiseul, devenu duc de Praslin en 1785, ne redoute pas la Révolution française.

Il siège dans l'Assemblée parmi les partisans de la monarchie constitutionnelle, vote l'admission de douze députés de Saint-Domingue, et réclame pour eux voix délibérative. « Organe » de la province d'Anjou, il développe à la tribune des observations sur le l'emplacement, que cette province proposait, de l'impôt de la gabelle par un autre impôt moins onéreux pour le peuple. En 1790, il expose les causes de la ruine de la compagnie des Indes, et se prononce pour que le droit de paix et de guerre soit conféré au roi. C'est lui qui fait décréter, en 1791, qu'il serait attaché aux drapeaux de tous les régiments des cravates tricolores. Au mois de juin de la même année, il propose d'approuver la conduite des commissaires de l'Assemblée qui ramènent à Paris Louis XVI arrêté à Varennes. Il meurt peu de temps après la fin de la législature⁶ en son hôtel parisien³. Son nom fut trouvé, ainsi que celui de la duchesse de Choiseul, sur la liste des protégés de la reine Marie-Antoinette.

X 30 janvier 1754, **Guyonne de DURFORT** (*fille de Guy-Louis, duc de Lorges, et de Marie Butault de Marsan*)



17/ **Antoine César de CHOISEUL (1756-1808)**

Duc de Praslin, Cte de Chevigny, Député aux Etats-Généraux de 1789, inhumé au Panthéon



Antoine-César de Choiseul-Praslin, duc de Praslin, né le 6 avril 1756 à Paris et mort dans cette même ville le 28 janvier 1808, est un militaire et homme politique français.

Il naît à Paris le 6 avril 1756, fils de Renaud César de Choiseul-Praslin (° 18 janvier 1735 - † 5 décembre 1791) et de Suzanne- ou Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort de Lorges (° 1737 - † 1806). Sa mère est la fille de Guy Louis de Durfort, duc de Lorges (° 1714 - † 1775) et de Randan, et de Marie Marguerite Butault de Marsan. Son père est lui-même député et ambassadeur à Naples, et son grand-père, César Gabriel de Choiseul-Praslin, ministre de Louis XV.

Il entre en service le 6 avril 1772 comme sous-lieutenant à la suite du régiment d'artillerie de Besançon. Il est nommé capitaine de cavalerie le 18 avril 1774, et remplacé au régiment Royal-Cravates, le 10 décembre 1776. Il devient mestre de camp en second du régiment de La Reine le 3 juin 1779.

Colonel du régiment de Lorraine, le 21 juin 1789, il est élu député suppléant de la noblesse aux États généraux pour la sénéchaussée du Maine, et le 20 août 1789, à la suite de la démission de M. de Montesson, il fait son entrée à l'Assemblée comme membre titulaire. Il prend part très peu aux délibérations, il

approuve cependant la conduite du général Bouillé à Nancy en août-septembre 1790 et, après le départ du roi Louis XVI, il prête serment à l'Assemblée nationale. Dans les procès-verbaux, il est désigné sous le nom de « M. Praslin le jeune ».

Promu maréchal de camp le 28 novembre 1791, il n'émigre pas, mais il devient suspect en 1793, et il est arrêté et emprisonné jusqu'à la chute de Robespierre le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Il reste alors en dehors de la politique jusqu'au coup d'État du 18 brumaire, puis il se rallie au gouvernement du Consulat.

Bonaparte l'appelle à faire partie du Sénat conservateur et il le nomme, le 2 octobre 1803, membre de la Légion d'honneur, puis Commandeur du même ordre le 14 juin 1804. Il meurt à Paris le 28 janvier 1808, et repose au Panthéon de Paris.

X 22 août 1775, **Charlotte O'BRIEN** (*filie Charles, Earl of Thomond, Mal de France, issu des Vctes de Clare normands d'Irlande, et Marie-Geneviève de Gaultier de Chiffreville*)



18/ Charles-Félix de CHOISEUL-PRASLIN (1778-1841)

Duc de Praslin, Cte de Choiseul-Praslin et de l'Empire, Pair de France, Chambellan de l'Empereur



Charles-Félix de Choiseul-Praslin (Paris, 24 mars 1778 - Paris, 29 juin 1841), était un homme politique français du XIX^e siècle. Fils d'Antoine-César de Choiseul, duc de Praslin, Charles-Félix entra à l'école polytechnique.

Grand conservateur (4 décembre 1804) du Grand Orient de France, Choiseul s'attacha à la fortune de Napoléon I^{er}, qui le fit chambellan en 1805 et le créa comte de l'Empire le 31 janvier 1810.

Appelé en 1811 à la présidence du collège électoral de Seine-et-Marne, le comte de Praslin équipa, à ses frais, une compagnie de cavaliers en 1813 et combattit, en 1814, sous les murs de Paris, comme chef de la 1^{re} légion de la Garde nationale de Paris.

Il n'en accueillit pas avec moins d'empressement la première Restauration, et, dès que le Sénat conservateur eut proclamé la déchéance de Napoléon, il fut des premiers à proposer une souscription pour le rétablissement de la statue d'Henri IV de France sur le Pont Neuf. Le 4 juin 1814, il fut admis dans la Chambre des pairs.

L'Empereur, au retour de l'île d'Elbe, ne lui tint pas rigueur et le conserva (2 juin 1815) sur la liste des pairs des Cent-Jours.

Le 6 juillet 1815, il signa le premier la déclaration des chefs de la garde nationale en faveur du drapeau tricolore. Après une disgrâce momentanée, la dignité de pair lui fut conférée une seconde fois par le gouvernement de Louis XVIII, le 21 novembre 1819. Il reprit son siège à la chambre haute où il vota avec les libéraux. Après les journées de Juillet 1830 il adhéra à la Monarchie de Juillet. Chevalier de la Légion d'honneur, il était également conseiller général de Seine-et-Marne.

X 12 avril 1804, Paris, **Charlotte LE TONNELIER de BRETEUIL** (*filie de Charles, Mis de Breteuil, et d'Olympe de Siry*)